



PÈLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

1 Rue des Charmes 77310 Saint-Fargeau Ponthierry - Tél.01 60 65 54 02
Courriel : pelelins.de.st.j.de.compostelle@gmail.com

Association Loi 1901 - Déclaration n° D51776648105 du 20/01/2009 (JO du 31/01/2009)
N° de SIRET : 530 516 830 00011 APE 926C

DEMANDE DE « LETTRE DE CRÉANCE »

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

N° DE CARTE D'IDENTITÉ (ou de PASSEPORT) :

DATE DE NAISSANCE :

TÉLÉPHONE FIXE : PORTABLE :

ADRESSE COURRIEL :@.....

LIEU DE DÉPART :

DATE DE DÉPART :

CHEMINE (Cocher le mode choisi) :

<input type="checkbox"/>	À PIEDS
<input type="checkbox"/>	EN VÉLO
<input type="checkbox"/>	À CHEVAL

JE SOLLICITE LA DÉLIVRANCE DE LA LETTRE DE CRÉANCE DÉLIVRÉE PAR
L'ASSOCIATION « PÈLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ».

J'AI PRIS CONNAISSANCE DE LA LETTRE QUI ACCOMPAGNE CETTE DEMANDE
ET EN ACCEPTE LES TERMES.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE



PÈLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

1 Rue des Charmes 77310 Saint-Fargeau Ponthierry - Tél.01 60 65 54 02
Courriel : pelerins.de.st.j.de.compostelle@gmail.com

Association Loi 1901 - Déclaration n° D51776648105 du 20/01/2009 (JO du 31/01/2009)
N° de SIRET : 530 516 830 00011 APE 926C

Futur Pèlerin,

Nous te remercions de ton adhésion à notre association et te prions de trouver ci-jointe ta carte d'adhérent pour l'année en cours.

Tu as d'autre part, sollicité la délivrance de notre « Lettre de Créance ».

La possession de ce document t'engage à une conduite morale et matérielle conforme à l'esprit du Pèlerinage pendant tout ton chemin.

Faire le chemin de Saint Jacques est une épreuve personnelle du pèlerin qui se dote des moyens adéquats (alimentation, hébergement) afin de mener à bien son entreprise. L'hospitalité des villages a toujours été vigilante à faciliter ce pèlerinage en construisant refuges, auberges et hôpitaux pour les plus nécessiteux.

- En arrivant au refuge montre ta Lettre de Créance sans attendre qu'on te la demande.
- Le pèlerin ne peut rien exiger de par sa condition, et doit se contenter de ce qui lui est offert.
-
- Observe les règles du refuge et suis les consignes des hospitaliers.
- Maintiens propres les refuges dans lesquels tu couches.
- Respecte en ces derniers le repos des autres.
- Les refuges n'ont pas de subventions et comptent sur les dons des pèlerins pour rester en activité. Participe aux frais d'entretien de ces gîtes, dans la mesure de tes moyens.

Si tu chemines en groupe organisé ou en bicyclette, il convient que tu recherches un hébergement différent des refuges de pèlerins.

À chaque étape tu devras faire dater et tamponner ta Lettre de Créance, dans les paroisses, aux gîtes, à la police, la mairie ou tout emplacement prouvant ton passage ce jour la en ce lieu.
Arrivé à Santiago elle justifiera de ton cheminement et te permettra d'obtenir la « Compostella ».

Ce passeport comporte une recommandation de notre part, auprès des autorités religieuses et civiles, pour une aide éventuelle sur le Chemin, mais notre association décline toutes responsabilités civiles ou pénales que pourrait engager ta conduite sur le Chemin.
Il pourra t'être retiré si utilisé de façon illégale.

Si tu es d'accord avec les termes de cette lettre, retourne le document ci-joint, dûment rempli et signé à

« PÈLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE »

1 RUE DES CHARMES / 77310 SAINT -FARGEAU PONTIERRY

Bon Chemin, « Buen Camino et Ultraia » et pense à nous à Compostelle.
Ultraia

Le Président